

1 000

jeunes bénévoles

futurs dirigeants

PLAN DE FORMATION



SOMMAIRE

1. LE CONTEXTE GENERAL.....	2
2. LES MODALITES PEDAGOGIQUES D'ORGANISATION	2
3. LES MODALITES D'APPRENTISSAGE	3
3.1 <i>L'articulation apports théoriques et mise en situation pratique.....</i>	3
3.2 <i>Les temps d'échanges sur les problématiques associatives.....</i>	3
4. LES MODALITES DE PROGRAMMATION.....	3
5. LA COMMUNICATION	4
6. LE RECRUTEMENT DES JEUNES BENEVOLES	4
7. L'EVALUATION.....	4
8. LE PROGRAMME DE FORMATION	5
1 - <i>Découverte de la vie associative</i>	5
2 - <i>Méthodologie de projet.....</i>	5
3 - <i>Organisation du sport en France</i>	5
4 - <i>Le Mécénat et l'association.....</i>	5
5 - <i>Initiation à la comptabilité</i>	5
9. MOMENTS CONVIVIAUX.....	6

1. LE CONTEXTE GENERAL

Le ministère des sports et le mouvement sportif ont décidé, afin de favoriser le renouvellement des générations des responsables associatifs et d'encourager l'engagement des jeunes au sein des associations sportives, de lancer en 2012 un plan « **1000 jeunes bénévoles futurs dirigeants** » d'associations sportives.

Il traduit la volonté ministérielle de conforter la structuration associative et plus particulièrement des clubs, acteurs de l'animation sportive des territoires, source de cohésion sociale.

A travers ce plan, une dynamique visant l'accompagnement des jeunes dans la prise de responsabilités associatives est lancée afin que cette opération devienne régulière.

Autour d'actions de formation visant à faire découvrir aux jeunes les rouages de la vie associative sportive et ses clés d'investissement, la sensibilisation à l'engagement des jeunes sera ainsi favorisée dans les instances dirigeantes sportives.

Une première session de formation s'est déroulée de mars à septembre 2012, qui a permis de former 12 jeunes à l'environnement associatifs et aux responsabilités de leurs dirigeants. Une seconde session est mise en place **du 20 au 23 octobre 2014 à Amiens**.

2. LES MODALITES PEDAGOGIQUES D'ORGANISATION

Pour le département de la Somme, cette formation se fera dans le respect des principaux contenus théoriques précisés dans le cahier des charges et s'articulera autour de **six axes** :

- **La découverte de la vie associative** : Eclairage sur les grandes lignes de la loi relative au contrat d'association de juillet 1901, identification des rôles et missions des différents membres d'une association,
- **L'organisation du sport en France** : Présentation générale des acteurs du sport et de leurs prérogatives aux différents échelons territoriaux,
- **La méthodologie de projet** : Mise en évidence des étapes clés de l'élaboration d'un projet associatif,
- **La communication** : Base de la communication associative (les questions clés, les différents supports mobilisables, public cible, les outils disponibles...),
- **Le Mécénat et l'association** : Identification des responsabilités incombant aux dirigeants sportifs dans le cadre des clubs avec un ou des salariés.
- **La gestion financière des associations** : Savoir lire et utiliser les outils comptables de base,

3. LES MODALITES D'APPRENTISSAGE

3.1 L'articulation apports théoriques et mise en situation pratique

Afin de faciliter l'apprentissage mais aussi pour rendre la formation plus attractive et ludique, le CDOS de la Somme veillera tout particulièrement à articuler des temps d'apports théoriques avec des temps de travail autour de cas pratiques. L'objectif est de faciliter la mise en application des notions théoriques et de susciter de nouvelles interrogations et échanges entre les jeunes.

3.2 Les temps d'échanges sur les problématiques associatives

Des responsables associatifs seront conviés à témoigner et à échanger sur leurs expériences avec les jeunes bénévoles futurs dirigeants. Le CDOS de la Somme va solliciter le témoignage d'une association sportive dite « classique » et d'une association sportive employeur pour mesurer l'impact et les problématiques de la gestion associative.

4. LES MODALITES DE PROGRAMMATION

Cette session totalement gratuite pour les jeunes se déroulera sur 4 jours bloqués avec initiation d'activités sportives, repas et internat.

4.1 Dates de formation

**Du lundi 20 octobre 2012 au jeudi 23 octobre 2014.
De 9h à 12h et de 14h à 16h.**

Lundi 20 octobre 2014

Mardi 21 octobre 2014

Mercredi 22 octobre 2014

Jeudi 23 octobre 2014

4.2 Encadrement

Un internat avec repas sera mis à disposition des stagiaires à l'Auberge de Jeunesse d'Amiens.

4.3 Lieu de formation

Les sessions de formation se dérouleront au

C.D.O.S. SOMME – MAISON DES SPORTS

2, rue Lescouvé – Bât B

80000 AMIENS

Tel : 03 22 47 34 96

5. LA COMMUNICATION

Le CDOS de la Somme va mettre en place, avec les partenaires institutionnels, un plan de communication par l'utilisation de supports multiples :

- La conception d'une page sur le site Internet du CDOS de la Somme,
- La réalisation de supports de communication pour valoriser l'engagement des jeunes (affiches ...)

6. LE RECRUTEMENT DES JEUNES BENEVOLES

La formation de jeunes bénévoles futurs dirigeants sera ouverte à 20 jeunes du département, âgés de 16 à 25 ans, en essayant de respecter la parité homme/femme. Ces jeunes bénévoles futurs dirigeants devront être licenciés auprès d'une fédération et/ou adhérents bénévoles d'une association sportive depuis au moins un an.

Ces jeunes pourront, à condition d'être titulaire d'une licence sportive, être issus d'une junior association du département de l'Aisne.

Chaque participant devra signaler, au CDOS de la Somme, son intention de participation **avant le 15 octobre 2014**. Un dossier de candidature, comportant une charte d'engagement, sera envoyé à chaque jeune pour retour, au CDOS de la Somme.

Les dossiers de candidatures seront sélectionnés, par ordre d'arrivée, en respectant la parité homme/femme.

7. L'EVALUATION

Le CDOS de la Somme ne souhaite mettre en place une évaluation quantitative et qualitative de la formation de jeunes bénévoles futurs dirigeants avec différents critères :

- Le nombre de jeunes formés,
- La parité homme/femme,
- La charte d'engagement,
- L'accompagnement post formation (formation pratique du CFGA),
- La fiche d'évaluation de chaque jeune.

8. LE PROGRAMME DE FORMATION

Coordonnateur : Clément GRUMETZ, Chargé de mission C.R.I.B.

Lundi 20 octobre 2014 :

Découverte de la vie associative et méthodologie de projet

- Éclairage sur les grandes lignes de la loi relative au contrat d'associations de juillet 1901 ;
- Identification des rôles et missions des différents membres d'une association.
- Mise en évidence des étapes clés de l'élaboration d'un projet de club (mobilisation et appropriation des outils) ;
- Initiation à la communication (identification des questionnements nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche de communication, identification des différents supports mobilisables en lien avec les publics visés, ...)

Mardi 21 octobre 2014 :

Initiation à la comptabilité avec étude de cas

- Connaître et savoir lire les outils comptables de base.

Cette session de formation se composera de deux modules dont un module assuré par deux comptables de la structure « OVACAM » qui s'intéressera aux **questions comptables de base**.

L'autre module sera assuré par les mêmes intervenants et concernera la mise en œuvre par **exercices et mise en situation d'une comptabilité associative**.

Mercredi 22 octobre 2014 :

Organisation du sport en France et communication

- Présentation générale des acteurs du sport et de leurs prérogatives aux différents échelons territoriaux. La participation de certains acteurs locaux du sport français est prévue afin de mettre en évidence les axes de collaborations locales autour des projets sportifs.
- La communication autour de l'association, comment mettre en avant les actions menées par la structure

Jeudi 23 octobre 2014 :

Le Mécénat et l'association

- Intervention de Vincent TRELCAT Directeur innovation à la CCI Picardie, co-animateur du Pôle Mécénat en Picardie.

- Le mécénat, comment ça marche ? (quelle différence avec le sponsoring ?)
- Qui peut en bénéficier ?
- Comment mettre en place une stratégie de mécénat ?
- Les autres sources de financement : le sponsoring et le crowdfunding

9. MOMENTS CONVIVIAUX

Les après-midis de 16 à 18h seront consacrés à des activités sportives.

Lundi 20 octobre 2014 de 16h à 18h :

Natation

Mardi 21 octobre 2014 de 16h à 18h :

Patinoire

Mercredi 22 octobre 2014 de 16h à 18h :

Découverte des hortillonnages en Canoë

Tous les déplacements entre le lieu de formation, le lieu de restauration, les activités sportives et l'hébergement seront effectués en minibus.

	20/10/14	21/10/14	22/10/14	23/10/14
9h00	Accueil	Comptabilité et étude de cas	Organisation du sport en France	Le Mécénat et l'association
12h00	Découverte de la vie Associative			
--REPAS A L'AUBERGE DE JEUNESSE -- REPAS A L'AUBERGE DE JEUNESSE -				
14h00	Méthodologie de projet	Exercices	Communication	Bilan et clôture du stage
16h00				
18h00	NATATION	PATINOIRE	CANOE	
20h00	REPAS SUR AMIENS (Auberge Jeunesse FUAJ)			



FICHE SIGNALÉTIQUE

Fiche à retourner impérativement avant le 15 octobre 2014 au CDOS de la Somme

NOM : _____ Prénom : _____

Date de Naissance : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_

Lieu de naissance : _____

Sexe : _ Homme _ Femme

Adresse : _____

Code postal : /_/_/_/_/_/_/_/_

Ville : _____

Adresse Mail : _____ @ _____

Numéro de téléphone : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_

Situation actuelle : _ Lycéen _ Étudiant _ Salarié _ Demandeur d'emploi

Etes-vous licencié(e) dans une association sportive ? _ Oui _ Non

Si oui, Nom de l'association : _____

Code postal : /_/_/_/_/_/_/_/_

Ville : _____

Discipline sportive : _____ Licencié depuis : /_/_/_/_/_/_/ (année)

Exercez-vous actuellement une activité bénévole au sein de l'association ? _ Oui _ Non

Si oui, laquelle ? : _____

Pourquoi souhaitez-vous bénéficier de cette formation ? (en quelques mots)

Fait à _____ , le _____

Signature